Release Note 14

Octobre 2022

Cher courtier,

Le 16/10/2022 une mise à jour de V-Connect Auto a eu lieu.

Ceci sera la dernière grande mise à jour de 2022, nous avons réalisé un maximum d'ajustements sur la plateforme afin d'améliorer votre expérience utilisateur. Vous pouvez en savoir plus à ce sujet dans cette release note. Nous avons également travaillé sur l'amélioration de la performance générale de l'outil.

Nous espérons vous fournir suffisamment d'informations claires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre Account Manager. Pour toutes vos questions techniques, vous pouvez contacter le helpdesk (helpdesk@vivium.be ou 0800 484 93). Pour toutes vos questions concernant le produit, le tarif ou l'acceptation, veuillez contacter le numéro habituel du Service Center (autobru@Vivium.be ou 02 406 30 01).

Nous vous souhaitons beaucoup de succès !



1. Ajustements de la plateforme

- 1.1 Résiliation : un nouveau bouton dans V-Connect
- 1.2 Faire une recherche sur base du numéro de tarification
- 1.3 Le conducteur principal est le preneur d'assurance par défaut
- 1.4 Le champ « votre référence » est sauvegardé automatiquement
- 1.5 Une valeur par défaut pour certaines questions
- 1.6 Analyse Compagnie : il ne faut plus cliquer sur le bouton « confirmer »
- 1.7 Forme juridique pour une personne morale
- 1.8 Véhicules électriques : la cylindrée (0 CC) n'est pas affichée
- <u>1.9 Documents : « type de document » en français au lieu d'anglais</u>
- <u>1.10 Encaissement compagnie : renouvellement au client, autres</u> <u>documents au courtier</u>

2. Défauts résolus

- 1.1 Aperçu des polices V-Connect : statut de la police
- 1.2 Encodage société de leasing
- <u>1.3 Lors de la modification des coordonnées d'un client, un avenant se crée automatiquement</u>
- 1.4 Attestation de sinistralité : information concernant le conducteur



3. Bon à savoir

<u>1.1 Comment encoder manuellement un véhicule lorsque le système</u> Informex ne fonctionne pas ?

<u>1.2 Quand la réduction "nombre de kilomètres par an" s'applique-t-elle ?</u>

<u>1.3 Comment puis-je confectionner une police pour une personne physique (sans numéro d'entreprise) qui utilisera son véhicule pour un usage professionnel ?</u>



1. Ajustements de la plateforme

1 Résiliation : un nouveau bouton dans V-Connect

Désormais, vous pouvez démarrer la résiliation d'une police depuis V-Connect dans la vue du client. Un nouveau bouton « résiliation » vous dirigera automatiquement vers New V-Connect Auto directement sur la page résumé du client où vous pourrez procéder à la résiliation du contrat.

Police sélectionnée								
Numéro de police	Produit	Statut	Date d'effet	Date d'expiration	Producteur	Documents	Quittances	VCD
⊟ <u>111000116516</u>	AUTO	En cours	01/03/2022		4003	ß		
Avenant								
Résiliation								
Carte verte prov	visoire							
街 Duplicata de ca	irte verte							
Déclaration de :	sinistre							
Consultation sin	nistres							



3 Le conducteur principal est le preneur d'assurance par défaut

Dans l'écran conducteur, le preneur d'assurance est désormais sélectionné par défaut comme étant le conducteur principal (uniquement en personal line). Vous avez toujours la possibilité de le supprimer ou d'ajouter d'autres conducteurs.



1. Ajustements de la plateforme

4 Le champ « votre référence » est sauvegardé automatiquement

Le champ « votre référence » est sauvegardé lorsque vous passez à l'écran suivant. Il n'est donc plus nécessaire de cliquer sur le bouton « sauvegarder » avant de passer à l'écran suivant.

5 Une valeur par défaut pour certaines questions

Dorénavant, une valeur par défaut sera alimentée pour certaines questions afin d'améliorer l'expérience utilisateur et éviter certains clics inutiles.

6	Analyse Compagnie : il ne faut plus cliquer sur le bouton « confirmer »
Doré affair sur «	navant, vous ne devrez plus cliquer sur « confirmer » pour envoyer un tarif ou une nouvelle re en analyse compagnie. Celle-ci sera envoyée en analyse compagnie dès que vous cliquerez envoyer en analyse compagnie ». Cela vous épargne un clic inutile.
4	Ce tarif présente des caractéristiques qui nécessitent une acceptation par la compagnie. Vous ne pourrez pas conclure ce tarif sans acceptation par la compagnie. Dupliquer Envoyer en analyse compagnie

7 Forme juridique pour une personne morale

Les dénominations de certaines formes juridiques pour les personnes morales n'étaient par correctes ou étaient mentionnées deux fois (ex. Société). Celles-ci ont été corrigées. La forme juridique « Greffe » se changeait automatiquement en « Association de fait » à l'étape suivante. Ceci a été corrigé, la forme juridique « Greffe » restera sélectionnée.

8 Véhicules électriques : la cylindrée (0 CC) n'est pas affichée

Dorénavant, pour les véhicules électriques, la cylindrée (0 CC) ne sera plus affichée. L'utilisateur ne devra plus supprimer la valeur '0' pour continuer.



9 Documents : « type de document » en français au lieu d'anglais

Le type de deux documents était en anglais (« Accounting notice » et « Manual direct to producer ». Pour plus de clarté, ils sont désormais nommé en français : « avis comptable » et « lettre d'accompagnement ».

10 Encaissement compagnie : renouvellement au client, autres documents au courtier

Pour les courtiers avec un mode d'encaissement Encaissement Compagnie (renouvellement client / comptant courtier), dorénavant seul les factures de renouvellement seront envoyées au client, le cas échéant via e-mail. La demande de paiement générée suite à une nouvelle affaire ou à un avenant, sera mise à disposition du courtier avec les documents de la police. Par conséquent, la demande de paiement ne sera plus envoyée séparément par e-mail au client directement après la confection d'une nouvelle affaire ou d'un avenant. Ainsi nous évitons les situations où l'e-mail de demande de paiement arrive chez le client avant les documents de la police.



1 Aperçu des polices V-Connect : statut de la police

Après la remise en cours d'une police, le statut de la police apparaissait toujours comme « résilié » dans la vue « aperçu des polices » dans V-Connect. Ce défaut a été résolu, le statut apparait comme « en cours ».

2 Encodage société de leasing

La recherche pour l'encodage d'une société de leasing ne fonctionnait pas correctement, il fallait parfois essayer plusieurs combinaisons pour que la bonne société s'affiche. Ce défaut a été résolu.

3 Lors de la modification des coordonnées d'un client, un avenant se crée automatiquement

Lorsque les coordonnées d'un client sont modifiées (par exemple l'adresse), un avenant doit se créer automatiquement dans le(s) contrat(s). Il pouvait arriver que cet avenant automatique ne soit pas créé. Ce défaut a été résolu.

4 Attestation de sinistralité : information concernant le conducteur

La date à partir de laquelle le conducteur était renseigné dans le contrat a été supprimée car celle-ci pouvait créer des confusions (date d'effet du contrat ou date du dernier changement de véhicule). Seuls le nom/prénom du conducteur et sa date de naissance apparaissent maintenant sur l'attestation de sinistralité.



3. Bon à savoir

1 Comment encoder manuellement un véhicule lorsque le système Informex ne fonctionne pas ?

Lorsque le système Informex ne fonctionne pas temporairement ou que le véhicule n'existe pas dans leur base de données, il est possible d'encoder le véhicule manuellement afin de ne pas être bloqué.

Comment procéder ?

 Si la recherche du véhicule via Informex ne fonctionne pas, vous pouvez cliquer sur la flèche « véhicule sélectionné »

Ajouter un véhicule suppléme	ntaire			
oiture 🕼				
chercher le véhicule sur base	d'un des éle	éments suivants:		
uméro de plaque	ou	Numéro de chassis	ou	Autres informations
ncoder le numéro de plaque		Encoder le numéro de chassis		Marque
Rechercher		Rechercher		
icule sélectionné 🖂				
ails du véhicule 🗸				

2. Encodez manuellement toutes les informations du véhicule : marque, modèle,...

Véhicule sélectionné	
Marque*	
Modèle*	
Type de carburant*	·
Détails du véhicule	
Puissance du véhicule en KW* 🚯	kW
Date de première mise en circulation*	AAAAMMIL
Système(s) de sécurité installé(s)	Le véhicule n'est pas encore en circulation Oui Non



3. Bon à savoir

- 2 Quand la réduction "nombre de kilomètres par an" s'applique-t-elle ?
- Si le véhicule parcourt moins de 5.000 km par an, la réduction est de 5% sur la RC
- Si le véhicule parcourt plus de 5.000 km par an, il n'y a pas de réduction.

3	Comment puis-je confectionner une police pour une personne physique (sans
	numéro d'entreprise) qui utilisera son véhicule pour un usage professionnel ?

Pour une personne physique, sans numéro d'entreprise, qui utilise son véhicule pour un usage professionnel (par exemple un représentant qui utilise son propre véhicule), vous pouvez confectionner dans police dans le canal « Personal Line » en sélectionnant l'usage « privé et chemin du travail et usage professionnel limité »

Usage principal* ()

Privé et chemin du travail

O Privé et chemin du travail et usage professionnel limité

